

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POURTRAINS, 42

Directeur : ALFRÉD REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAYAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 6 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 26. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

LA POLITIQUE & LES PLACES

La cause initiale des deux dernières interpellations et de la crise conjuguée, se trouve une question de principe qu'il nous paraît utile de remettre en lumière. Est-il bon, est-il correct qu'un gouvernement choisisse fonctionnaires des grades les plus élevés, parmi les membres du Parlement?

Mais depuis plusieurs années, les deux Chambres semblent être devenues les antichambres des grandes charges publiques, celles où l'on fait, confortablement assis, et suivant les orateurs, spirituellement ou lourdement bercé, un stage sans débiter. Il suffit que les électeurs, au lieu de leur mandat, lui ferment la porte.

Et la fin de chaque législature, la versatilité du suffrage universel et parfois sa justice, encombre la place et le marché d'un nombre considérable d'anciens députés, même d'anciens ministres.

Pour nous en tenir aux nominations récentes il suffit de compter combien de parlementaires désignés par leur collège, ont été recueillis charitablement par l'Etat et installés en de grandes sinécures, d'où ils narguent l'ingratitude et le verdict de l'arrondissement natal.

Cette heureuse clientèle du pouvoir se monte petite de reconnaissance pour Paris. C'est pour ne point abandonner la chère capitale, que la plupart de ces anciens députés sollicitent une fonction quelconque, fonction qui répond à leurs aptitudes soudaines, dès que les émoluments répondent à leurs besoins.

Non, nommez-le, mon cher ministre, je vous en prie : faites cela pour moi. — Mais on crie les journaux... — Bast, deux jours après ils parlent d'autre chose et notre ami sera pourvu.

Qui, mais si le public ne s'émote guère de cette querelle autour du budget et se dit : La manne qui vaudra, cette provende que je fournis, puisqu'elle doit être mangée!

Et vous vous étonnez que le parti des mécontents soit si compact et si bruyant? Vous ne vous expliquez pas qu'il n'y soit point disparu avec M. Boulanger! Vous vous indignez, lorsque vous constatez que, dans les rangs mêmes de vos subalternes, se manifeste au grand jour ou sourdement une opposition persévérante!

Cesont ces faveurs injustifiées aux parlementaires déçus, qui entraînent les travailleurs modestes, forts de leurs droits acquis par un plus méritoire des patentes hiérarchiques. Ils sont d'autant moins blâmables, que vos anciens collègues sont presque toujours de déplorables fonctionnaires, aussi ignorants de la méthode et des traditions que de la discipline.

Il n'est que temps de revenir aux principes d'équité et de justice. Il faut que le Parlement vote une loi interdisant dans des limites précises l'accès des fonctions rétribuées aux représentants du peuple. Le sacrifice coûtera sans doute à leur prévoyance. Mais il est nécessaire, si nous ne voulons pas que se répande cette opinion fâcheuse et décourageante : pour atteindre les bonnes places, le chemin de la politique est le chemin le plus court.

PHILIPPE ET GEORGES

M. Paul de Cassagnac publie sous ce titre, dans l'Autorité, l'article qu'on va lire : « Ils sont deux jeunes gens, deux du même âge, vingt-un ans, beaux tous deux, et porteurs d'un grand nom.

« Philippe est le fleur rouge telose sur le fumier révolutionnaire. « Donc, Bourbon et Hugo représentent, aux deux pôles de l'aristocratie et de la démocratie dans notre pays de France.

« Et, dans une prison vulgaire, il expie couragement sa part de responsabilité dans la République, le crime d'avoir aimé la patrie par-dessus tout.

« Georges lui, a remis dans l'encrier pour s'y rouler, et se faire un nom, la plume d'aigle dont se servait le projet, le drapeau de la République, le drapeau de la République, le drapeau de la République.

« Et, dans une prison vulgaire, il expie couragement sa part de responsabilité dans la République, le crime d'avoir aimé la patrie par-dessus tout.

« Et, dans une prison vulgaire, il expie couragement sa part de responsabilité dans la République, le crime d'avoir aimé la patrie par-dessus tout.

« Comparaison délicate qui montre que l'éducation forte, la vertu, les résolutions viriles, le patriotisme, sont du côté d'un prince, et que l'égoïsme, la corruption, le rachiisme moral, appartenant au petit-fils dégoûté de Cédric qui faisait la leçon aux rois et leur infligeait ses Châtiments!

« Les Châtiments! « Comme cela permet d'évoquer le souvenir d'un autre jeune prince, du nôtre, du Prince Impérial, qui est allé se faire tuer au fond de l'Afrique, n'ayant eu pour lui que le nom qui lui était donné.

« Philippe et Louis, deux princes, Louis un héros, Philippe qui brûle de l'être; Georges, un grélotteux joyeux, et qui, n'ayant encore fait autre part que son service militaire, à ma connaissance, le voudrait pour moins d'un plat de lentilles à Philippe, qui lui offrirait de la moitié de son sang.

« Voilà comment, et à leurs traits naturels, on peut reconnaître la valeur de la Monarchie et celle de la République.

« Ce rapprochement, s'il n'est encore venu sur les lèvres de personne, est du moins dans l'esprit de tous.

« Il faut le faire. « Plutarques en charge pour les grands hommes et l'état de taille à la ressus.

« Mon modeste s'efforce à l'esquisser, quand il ne s'agit que de leurs fils.

« M. Tirard est toujours souffrant du moins il le déclare de nouveau aux membres de la commission des douanes, devant laquelle il s'est rendu ce matin.

« Dans les conditions, on dit qu'il demandera un congé pour raison de santé, et que sa démission suivrait.

« En tous cas, M. Floquet agit beaucoup, cherchant des collaborateurs dans l'espoir qu'il sera désigné pour former le futur ministère.

« Les parlementaires ont compris qu'il était dangereux de le livrer au public.

« On a mis en avant, dans un journal du matin, le nom de M. Floquet pour prendre la succession, en quelque sorte on a désigné un candidat.

« Un rédacteur du National s'est rendu au Palais-Bourbon et il s'est entretenu avec les personnes qui ont l'habitude d'assister et M. Floquet au Palais-Bourbon pour connaître exactement quelles sont les idées et les intentions de M. Floquet.

« M. Floquet ne prend pas un sérieux les informations qui le représentent comme cherchant à reprendre le pouvoir dans les circonstances actuelles.

« L'hypothèse indiquée par certains journaux, comme une certitude, est, si une crise ministérielle devenait un fait inévitable, nous croyons savoir que M. Floquet n'accepterait pas de se présenter à la présidence du conseil, si ce n'est pour encourager les hommes d'esprit strictement réformateurs, à prendre aujourd'hui la direction des affaires publiques.

« On dit même que, pendant l'absence de M. Tirard, c'est M. Fallières qui serait appelé, par intérim, à la présidence du conseil.

« De toute façon, il ne paraît pas possible que la situation actuelle se prolonge bien longtemps; il est un député de ce parti qui a prononcé très nettement en son nom et plusieurs membres du Cabinet déclarent très haut qu'il faut en finir au plus tôt.

« On nous raconte que M. Bourgeois, le nouveau ministre de l'Intérieur, avait même proposé, au conseil des ministres d'hier, la démission collective du Cabinet.

« M. Bourgeois, qui se réserve pour une combinaison future, dans laquelle l'élément radical dominerait, expose que le Cabinet était désormais sans autorité devant le Parlement et que la retraite volontaire serait plus honorable; mais M. Carnot, émet l'avis que le gouvernement ne doit pas se retirer que devant un vote formel de la Chambre.

« Si le président de la République a tenu à ce que le ministère restât en fonctions, ce n'est pas qu'il ne fasse beaucoup d'illusions sur ses solides, mais c'est qu'il croit que la situation ministérielle aurait, par conséquent, l'air de pouvoir se maintenir, et c'est ce qu'il voudrait éviter à tout prix.

« Le ministre des affaires étrangères à l'Allemagne, ont produit une vive impression.

« Leur exactitude n'était pas sérieusement contestée et les personnes au courant des délibérations du conseil ajoutaient que chaque phrase du document rédigé par M. Spuller, avait provoqué une protestation de la part de la majorité du Conseil et avait été modifiée séance tenante.

LE DUC D'ORLÉANS A CLAIRVAUX

Clairvaux, 5 mars. — La température est toujours aussi rigoureuse ici. Hier matin, le thermomètre marquait quinze degrés au-dessous de zéro.

« M. le colonel de Paraveau avait pris l'un des premiers trains pour Paris qu'il a passé la journée; il sera de retour cette après-midi.

« Hier, vers une heure et demie, M. le marquis de Beauvoir, venant de Bar-sur-Aube, s'est rendu à la maison centrale, auprès du duc d'Orléans. Quelques instants plus tard, M. le duc de Luynes, dont le dévouement est vraiment admirable, a pénétré au son tour dans la chambre du prince.

« Les deux d'Orléans ont fait part à ses visiteurs des vœux qu'ils ont exprimés au sujet de la situation de la France et de la République, et de la manière dont ils se proposent de donner à nos industries nationales, des droits absolument indépendables à leur existence et à leur prospérité.

L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE

Les dernières réponses de la Chambre de commerce au questionnaire, se rapportant plus spécialement au commerce des vins et des bois, nous les passerons sous silence pour nous occuper des réponses précédentes faites par la Chambre de commerce de Sedan, autre centre important de l'industrie française.

« I. La situation générale de la Draperie, de la Métrerie et des Industries diverses est très précaire, mauvaise même; elle paraît s'aggraver chaque jour.

« II. Les causes de cette situation sont les suivantes : 1. La production dépasse les besoins de la consommation ; 2. Le main-d'œuvre en France est notablement plus élevé que dans les pays avec lesquels nous sommes en concurrence ; 3. Les frais de tous genres (patentes, coût de la houille, prix des transports, etc.) sont bien supérieurs chez nous à ceux des autres pays.

« III. Pour la draperie, l'on ne peut ni l'on ne doit attribuer de parti pris aux années de 1890, la situation défectueuse de nos produits. Ils ont eu leurs avantages à une époque où il nous était facile d'exporter l'excédent de notre production chez des nations qui n'avaient pas de draperie de production; mais l'indéfini que, depuis plus de 15 années, depuis 1875 notamment, ils ont favorisé l'importation d'objets fabriqués, à ce point que ces mêmes traités sont actuellement désavantageux pour nous.

« fait très peu directement, et que la plus grande partie se fait soit par commissionnaires-exportateurs, soit par des intermédiaires qui subsistent en fabriquant des produits qui nous sont inconnus.

« VII et VIII. Les exportations ont sensiblement diminué dans la dernière période; les importations, par suite de l'insuffisance des droits d'entrée, ont augmenté, comme il est dit ci-dessus, dans une notable proportion, aussi bien pour les tissus que pour la métallurgie.

NOUVELLES DU JOUR

« L'enseignement agricole. « L'examen du projet de loi tendant à organiser l'enseignement agricole a entendu M. le ministre de l'Instruction publique.

« Dans ses déclarations, M. Fallières s'est montré favorable à l'organisation de l'enseignement pratique agricole dans les écoles primaires supérieures. Le ministre de l'Instruction publique insistait auprès de certaines municipalités pour les décider à transformer leurs collèges en établissements d'enseignement classique agricole, dirigés par des professeurs, sortant de l'Institut agricole.

« La sanction aux études agricoles serait consacrée par des examens, à la suite desquels seraient décernés des titres ou grades. La Commission s'est entendue avec le ministre de l'Agriculture pour l'organisation de l'enseignement supérieur agricole.

« La Commission de l'armée. « Paris, 5 mars. — La Commission de l'armée a examiné, cette après-midi, le projet de M. de Mably relatif à l'institution d'un général-major de l'armée et d'un généralissime qui a provoqué de nombreuses critiques.

« M. de Montfort, député de la Seine-Inférieure, a développé un contre-projet comportant notamment la création de grades de généraux de corps d'armée et de généraux d'armées voulant proposer aux généraux de division et de brigade existant déjà.

« Le préfet Béverin. « Paris, 5 mars. — M. Béverin, préfet de l'Orne, nommé récemment dans le dernier mouvement administratif, préfet de l'Aude, refuse d'accepter ce nouveau poste.

« Les services téléphoniques. « Paris, 5 mars. — Le service téléphonique entre Paris et le Havre, sera prolongé à partir du 9 mars, pour les besoins de la guerre. Nous croyons savoir que la même décision sera prise successivement, sous peu de temps, pour les services de Paris-Lille, Paris-Lyon, Paris-Marseille.

« Le nouveau directeur de la Sûreté générale. « Paris, 5 mars. — On parle de M. Bonhomme, préfet des Pyrénées-Orientales, pour les fonctions de directeur de la Sûreté générale.

« Condamnation à mort d'un partielle. « Vannes, 5 mars. — La Cour d'assises vient de condamner à mort le nommé Ribaire, le pariaire de Ploüharnel. L'exécution aura lieu à Vannes.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: Valeurs, Cours d'ouv., Cours de 2 h., Cours de clôture. Includes sections for Fonds d'Etat, Sociétés de crédit, Chemins de fer, Valeurs diverses, and Mines.

BOURSE DE LILLE

Table with columns: Valeurs, Cours, Cours précédents. Includes sections for Actions, Chemins de fer, and Valeurs diverses.

DERNIÈRE HEURE

« L'interpellation d'aujourd'hui. « Paris, 6 mars. — Les orateurs de la Chambre sont très animés; de nombreux sénateurs sont venus assister à la séance. On discute sur l'issue de la journée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

« L'interpellation. « Paris, 6 mars. — L'interpellation sur la politique extérieure a été discutée hier. M. Floquet a répondu à l'interpellation.

LES MARCHÉS A TERME

« Roubaix-Tourcoing. « Les mois de juillet à octobre, en Buenos-Ayres type 1 ont un peu fléchi, aujourd'hui, par contre les mois rapprochés qui plus recherchés accusent parfois des prix en hausse.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

« L'interpellation. « Paris, 6 mars. — L'interpellation sur la politique extérieure a été discutée hier. M. Floquet a répondu à l'interpellation.